

SIDACTION

Association r gie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 d cembre 2024

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2024

ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	755 870	624 205	131 664	49 066
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	755 870	624 205	131 664	49 066
Immobilisations corporelles	1 639 604	530 984	1 108 620	1 105 759
Constructions	1 090 997		1 090 997	1 090 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	548 607	530 984	17 623	14 762
Immobilisations en cours	1 050		1 050	133 437
Immobilisations corporelles en cours	1 050		1 050	133 437
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 927 794		1 927 794	1 091 700
Immobilisations financières	375 902		375 902	372 472
Participations et Créances rattachées	311 100		311 100	311 100
Autres	64 802		64 802	61 372
TOTAL I	4 700 220	1 155 190	3 545 031	2 752 433
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	45 066		45 066	25 734
Créances	2 210 696		2 210 696	1 214 405
Créances clients, usagers et comptes rattachés	292 040		292 040	350 140
Créances reçues par legs ou donations	485 410		485 410	482 522
Autres	1 433 246		1 433 246	381 742
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	7 000 000
Disponibilités	9 237 349		9 237 349	9 048 811
Charges constatées d'avance	329 220		329 220	372 813
TOTAL II	18 822 331		18 822 331	17 661 762
TOTAL ACTIF	23 522 551	1 155 190	22 367 362	20 414 196

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	46 175	46 175
Fonds propres statutaires	46 175	46 175
Réserves	14 826 752	13 779 691
Autres	14 826 752	13 779 691
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	846 920	1 047 060
TOTAL I	15 719 846	14 872 926
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 331 067	1 518 581
TOTAL II	2 331 067	1 518 581
DETTES		
Dettes fournisseurs		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 126 966	1 101 841
Dettes des legs ou donations	82 137	55 642
Dettes fiscales et sociales	1 138 736	1 016 296
Autres dettes		3 423
Produits constatés d'avance	1 968 610	1 845 488
TOTAL III	4 316 449	4 022 689
TOTAL PASSIF	22 367 362	20 414 196

Compte de résultat de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	16 260	16 260
Ventes de biens et services	9 939	26 404
Ventes de biens	9 939	26 404
Produits de tiers financeurs	17 755 007	17 630 867
Concours publics et subventions d'exploitation	3 678 234	2 717 610
Ressources liées à la générosité du public	13 642 424	14 518 393
Dons manuels	11 097 555	11 105 066
Mécénats	1 285 603	1 375 347
Legs, donations et assurances-vie	1 259 266	2 037 981
Contributions financières	434 349	394 864
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	97 823	115 612
Total I	17 879 029	17 789 142
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stock	(19 332)	2 775
Autres achats et charges externes	6 138 140	6 194 880
Aides financières	6 521 343	6 456 647
Impôts, taxes et versements assimilés	327 302	307 639
Salaires et traitements	2 527 865	2 448 382
Charges sociales	1 180 030	1 059 241
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 383	34 105
Dotations aux provisions	0	0
Report en fonds dédiés	0	0
Autres charges	627 489	410 796
Total II	17 382 220	16 914 467
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	496 809	874 675
PRODUITS FINANCIERS		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	139 878	13 780
Autres intérêts et produits assimilés	313 418	175 817
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	24 943
Différences positives de change	465	530
Total III	453 760	215 070
CHARGES FINANCIERES		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 409	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	844	726
Total IV	30 253	726
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	423 507	214 345
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	920 317	1 089 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	3 050
Total V	0	3 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	979	4 000
Total VI	979	4 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(979)	(950)
Impôts sur les bénéfices (VII)	72 419	41 010
Total des produits (I + III + V)	18 332 790	18 007 262
Total des charges (II + IV + VI + VII)	17 485 870	16 960 202
EXCEDENT OU DEFICIT	846 920	1 047 060
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	24 193	30 856
Prestations en nature	1 254 418	1 149 245
Bénévolat	228 069	213 743
TOTAL	1 506 680	1 393 845
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	24 193	30 856
Prestations en nature	1 254 418	1 149 245
Personnel bénévole	228 069	213 743
TOTAL	1 506 680	1 393 845

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

D'après les statuts, l'association « a pour but la lutte contre le Sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie, et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches ».

Sidaction est un bailleur de fonds qui finance des projets de recherche et de soutien aux personnes vivant avec le VIH en France et à l'étranger mais aussi un partenaire d'implémentation de projets financés par des bailleurs publics et privés.

Pour cela Sidaction se base sur sa collecte de fonds, ses financeurs publics et privés, son réseau de partenaires en France et à l'international, ses comités d'experts et instructeurs bénévoles ainsi que sur une équipe salariée de 46 personnes.

Les faits significatifs de l'exercice

L'année 2024 n'a pas été marquée par un événement extérieur ayant pu avoir un impact négatif important sur la collecte ou le fonctionnement de l'association comme lors des années précédentes (crise sanitaire, conflit en Ukraine,...). On peut noter néanmoins un impact modéré, mais réel, du cyclone ayant dévasté Mayotte sur la collecte de fin d'année et une incertitude économique et géopolitique pesant sur les ressources liées à la générosité du public.

Le Dîner de la mode a eu lieu le 25 janvier 2024 et la campagne de collecte du « Sidaction Médias » s'est déroulée du 22 au 24 mars 2024. A cette occasion, un clip marquant les 30 ans de l'association sur lequel l'artiste Mylène Farmer a posé sa voix, a permis une grande visibilité de Sidaction.

Les mesures d'économies annoncées pour le budget de l'Etat en matière d'aide publique au développement ont eu un impact sur le montant du financement finalement octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour le programme TREMPLINS.

Sidaction a contribué à l'organisation des Etats Généraux des Personnes vivant avec le VIH, événement à l'initiative de Aides et co-élaboré avec 9 autres organisations qui s'est déroulé à Paris du 25 au 27 mai 2024.

Un partenariat a été conclu avec Aidsfonds, association basée aux Pays Bas et également financeur de projets de recherche et d'associations, pour un Appel à Projets commun ciblé sur la rémission et la guérison du VIH (HIV Cure). Chacune des organisations a contribué à hauteur d'un million d'euros,

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général,

- règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes et de la séparation des exercices.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes : 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Droits, brevets, licences :

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
606 089 €	149 781 €	- €	755 870 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/23	Dotations 2024	Reprises 2024	Total au 31/12/24
557 023 €	67 183 €	- €	624 205 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes,
- 3 ans pour le mobilier de bureau,
- 3 ans pour les ordinateurs fixes,
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Constructions :

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
1 090 997 €	- €	- €	1 090 997 €

Cette immobilisation n'est pas amortissable car il s'agit d'une œuvre d'art. L'Artère, œuvre pérenne de Fabrice Hyber située dans le Parc de la Villette, a été inaugurée le 1er décembre 2006. Cette œuvre, correspondant à un lieu de connaissance et de mémoire du Sida dont les droits ont été cédés à Sidaction, a été en partie financée par la Direction aux Arts Plastiques et par la Mairie de Paris. Le montant brut de l'immobilisation correspond à la part des coûts de construction (réalisation entre 2004 et 2006) supportée par les fonds propres de Sidaction.

Installations, aménagements :

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
296 911 €	- €	- €	296 911 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/23	Dotations 2024	Reprises 2024	Total au 31/12/24
296 646 €	265 €	- €	296 911 €

Matériel de bureau et informatique :

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
191 673 €	13 075 €	9 210 €	195 538 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/23	Dotations 2024	Reprises 2024	Total au 31/12/24
180 540 €	10 812 €	9 210 €	182 142 €

Mobilier :

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
54 172 €	1 986 €	- €	56 159 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/23	Dotations 2024	Reprises 2024	Total au 31/12/24
50 807 €	1 124 €	- €	51 931 €

Immobilisations en cours

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
133 437 €	1 050 €	133 437 €	1 050 €

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Valeurs brutes

Total au 31/12/23	Acquisitions 2024	Diminutions 2024	Total au 31/12/24
1 091 700 €	839 263 €	3 169 €	1 927 794 €

Immobilisations financières

Le montant de 375 902 € correspond à :

- des parts sociales du Crédit Coopératif pour 311 100 € ;
- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs (64 802 €). Il s'agit donc de créances à plus d'un an.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 45 066 €, à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs ou donations sont de 485 410 €.

Autres créances

Le montant de 1 433 246 € correspond à :

- des fournisseurs débiteurs pour 1 995 €,
- des créances diverses pour 111 525 €,
- des produits à recevoir pour 894 434 €,
- des partenariats pour 425 291 €.

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2024 s'établit à 7 000 000 €. Celui-ci est constitué de deux comptes à terme à 1 000 000 € chacun, de deux comptes à terme à 500 000 € chacun, d'un titre de créances bancaire à 2 000 000 € et de deux titres de créances bancaires à 1 000 000 € chacun.

Disponibilités

Les disponibilités d'un montant total de 9 237 349 € sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2025 mais datés de l'année 2024 pour un montant de 175 395 €,
- des comptes bancaires et postaux courants ainsi que des livrets qui affichent une valeur globale de 8 921 684 €,
- des intérêts courus à recevoir pour 138 890 €,
- de la caisse pour un montant de 1 381 €.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 329 220 €. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 147 711 €,
- des charges de programmes pour 55 125 €,
- des charges de communication pour 126 384 €.

Produits à recevoir

Les divers produits à recevoir s'élèvent donc à 1 250 638 € et sont constitués de :

- L'Initiative (projet Adolescents Phase 2) : 80 694 €,
- L'Initiative (projet Santé Sexuelle) : 373 116 €,
- Fondation de France (Plateforme ELSA) : 7 131 €,
- ViiV Healthcare (1^{er} décembre) : 5 000 €,
- AFD (projet TREMPILINS) : 784 697 €.

PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres statutaires de 46 175 € sont maintenus. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1 524 490 €) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500 000 € puis augmentée de 1 427 882 € par l'Assemblée Générale de 2015. De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves. Depuis 2015, l'Assemblée Générale en N affecte le résultat N-1 aux réserves. L'Assemblée Générale de 2024 a affecté le résultat 2023 aux autres réserves ce qui porte celles-ci à 14 826 751 €.

Le résultat 2024 positif de 846 920 € se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Variations des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	46 175							46 175
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	13 779 691	1 047 060	977 244					14 826 752
Report à nouveau	0							0
Excédent ou déficit de l'exercice	1 047 060	-1 047 060	-977 244	846 920	664 238			846 920
Dotations consommables	0							0
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL	14 872 926	0	0	846 920	664 238	0	0	15 719 846

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs ou donations :

Total au 31/12/23	Reports 2024	Utilisations 2024	Total au 31/12/24
1 518 581 €	1 126 536 €	314 049 €	2 331 067 €

Il s'agit de la partie des legs acceptés mais non encore encaissée. Fin 2024, ces fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 2 331 067 €.

Suite à une réévaluation globale du parc immobilier dans le cadre d'un dossier de succession, 225 500 € de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ont été enregistrés au Bilan en complément du montant déjà accepté. Ce montant fait partie des reports 2024 de 1 126 536 €.

Dettes

Les dettes fournisseurs (1 126 966 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2024 dont le règlement interviendra en 2025 (828 163 €) et à des factures non parvenues (298 803 €).

Les dettes des legs ou donations s'élèvent à 82 137 € dont 38 742 € de dettes acceptées lors de délibérations 2024 et 43 395 € de solde du passif de dossiers clôturés.

Les dettes fiscales et sociales (1 138 736 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2024, réglées début 2025 (166 046 €),
- aux charges fiscales 2024 (84 718 €), à régler en 2025 (67 059 €) ou sur les années suivantes (17 659 €),
- aux provisions pour congés payés (880 334 €),
- aux autres salaires (7 638 €).

La plupart de ces dettes sont d'échéance à moins d'un an. Seul l'Impôt sur les Sociétés correspondant aux revenus de certaines VMP sera réglé après la réception des intérêts à échéance.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 968 610 €.

Il s'agit pour grande partie de produits de subventions, de dons de mécénat ou de contributions financières reçus dans l'année mais non consommés en fin d'exercice 2024 car pour des projets réalisés en 2025 ou qui s'étaleront sur plusieurs années :

- une contribution financière de Aidsfonds pour 1 064 325 € (Appel à Projets commun scientifique),
- une subvention de L'Initiative pour 347 750 € (Passerelles),

- une subvention de L'Initiative (via Coalition Plus) pour 159 535 € (Fabrique des Dialogues),
- une subvention de la Mairie de Paris pour 103 000 € (Paris Sida Sud 2025),
- un don de la société Yves Saint Laurent pour 122 000 €,
- une contribution financière de la Fondation de France pour 50 000 € (Centre de ressources en ligne).
- une contribution financière du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté pour 20 000 €.

Pour le reste, il s'agit des produits encaissés en fin d'année 2024 pour le Dîner de la mode 2025 (102 000 €).

Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 1 259 193 €. Elles sont constituées de :

- Fournisseur-factures non parvenues : 298 803 €,
- Dettes provisionnées pour congés : 572 761 €,
- Provisions sur salaires : 7 638 €,
- Charges sociales sur congés à payer : 307 573 €,
- Etat-autres charges à payer : 72 418 €.

Informations relatives au Compte de résultat

Produits d'exploitation

Les cotisations reçues à hauteur de 16 260 € correspondent aux cotisations des membres du Conseil d'Administration de Sidaction et des membres de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction. Elles sont reconnues suite à un appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services, qui s'élèvent à 9 939 € se composent :

- de la boutique sur notre site pour 7 582 €,
- de matériel pour opérations régionales pour 2 357 €.

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 3 678 234 € et se composent :

- de deux subventions de l'AFD (2 089 916 €) dans le cadre du programme TREMPLINS,
- d'une subvention de l'AFD (307 151 €) dans le cadre de la Plateforme ELSA,
- d'une subvention de la Direction Générale de la Santé (90 000 €) dans le cadre de missions en Outre-mer,
- d'une subvention du Ministère de la Justice (31 000 €) dans le cadre de missions en milieu pénitentiaire français,
- de subventions de la Mairie de Paris (213 140 €) dans le cadre de projets internationaux,

- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France (555 757 €) dans le cadre du programme Passerelles,
- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France (301 051 €) dans le cadre du programme Santé Sexuelle,
- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France via Coalition Plus (68 423 €) dans le cadre du programme Fabrique des Dialogues,
- des subventions de la DRFIP (19 000 €) pour la prise en charge d'une partie des coûts des contrats en alternance,
- des subventions de collectivités locales (2 796 €).

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les subventions non encaissées mais consommées dans l'année sont comptabilisées en produits à recevoir.

Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 13 642 424 € et concernent :

- les dons manuels de particuliers pour 11 097 555 €,
- les mécénats d'entreprises pour 1 285 603 €,
- les legs, donations et assurances vie encaissés durant l'exercice pour 1 259 266 €.

Les contributions financières (434 349 €) correspondent à des recettes issues de personnes morales privées à caractère non lucratif.

Les autres produits (97 823 €) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour 53 728 €,
- restitutions sur financements pour 26 904 €,
- produits divers pour 17 191 €.

Produits financiers

Les produits financiers (453 760 €) correspondent aux intérêts générés par les comptes à termes et livrets (313 417 €), aux intérêts générés par les titres de placement (139 878 €) et à des gains de change sur virements à l'International (465 €).

Frais liés aux administrateur·trice·s

En 2024, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation des administrateurs et des administratrices au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour un montant de 15 149 €.

Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 506 680 € et se décomposent comme suit :

- 1 254 418 € de prestations en nature,
- 228 069 € de bénévolat,
- 24 193 € de dons en nature.

Le bénévolat :

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheur·euse·s, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2024 :

- ✓ le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les projets déposés par les associations françaises comptait 25 membres,
- ✓ Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les projets de recherche et les demandes de jeunes chercheur·euse·s comptait 40 membres,
- ✓ Le Comité International chargé d'instruire les projets déposés par les associations internationales comptait 22 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeur·trice·s, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2024 à :

- 1 256 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 620 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 714 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le Groupe Experts Prison par exemple. En 2024, ils ont effectué 219 heures de travail bénévole.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents pôles de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction Médias 2024 pour assurer la réception des appels des téléspectateur·trice·s souhaitant faire une promesse de don, a apporté 3 261 heures de réponse téléphonique à l'association.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds, nous avons également organisé le Dîner de la mode en janvier 2024, événement pour lequel nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 165 heures.

Enfin, le Conseil d'Administration se réunit environ cinq fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2024, les administrateur·trice·s ont fait don de 170 heures.

La valorisation du bénévolat se définit au Smic horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction Médias et à trois fois le Smic horaire pour la participation aux Comités, au Conseil d'Administration, à l'organisation d'événements de collecte et à différentes expertises programmes.

Les prestations et dons en nature :

Le Sidaction Médias ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 35 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Pour l'année 2024, nous pouvons valoriser les prestations et dons en nature liés au Sidaction Médias pour un montant total de 1 104 563 € en majorité pour la production et la diffusion de la campagne d'appel à dons sur les différents supports (télévision, radio, magazine et affiche).

Nous avons aussi bénéficié de prestations et dons en nature pour l'organisation d'autres événements et opérations de collecte pour un montant de 174 048 €.

Autres Informations

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont la Présidente, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 377 885 €. Elles correspondent toutes à un emploi salarié en contrat à durée indéterminée.

Information sur les indemnités de fin de carrière des salariés

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées au bilan de l'association.

Le montant total des engagements s'élève à 407 K€ au 31/12/2024. L'engagement total était de 386 K€ au 31/12/2023.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des indemnités sont les suivantes :

- Taux de revalorisation annuelle des salaires de 1 %,
- Taux d'actualisation de 3,38 %,
- Taux de turnover appliqué par tranche d'âge,
- Age de départ à la retraite de 64 ans (pour les personnes nées à partir du 01/01/1968), 62 ans (pour les personnes nées avant le 01/09/1961), augmentation progressive de 62 ans à 64 ans à raison de 3 mois par année de naissance entre le 01/09/1961 et le 31/12/1967).

Modification de la composition du personnel

Catégorie	Contrat	Effectif au 31/12/23	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/24
Non-cadres	CDI	1	0	0	1
	CDD	0	1	0	1
Cadres	CDI	43	3	4	42
	CDD	0	5	3	2
TOTAL		44	9	7	46

(1) y compris les passages d'une catégorie non-cadre à cadre ou les transformations de contrats de CDD en CDI

(2) correspondant à 42,88 Equivalent Temps Plein

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 29 797 € au titre du contrôle légal et de 48 467 € en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association ou par des bailleurs.

Engagements missions sociales hors bilan

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il est apparu utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2024, les engagements sont donc les suivants :

FINANCEMENTS 2024	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des financements à verser au 31/12/23	137 698	3 786 706
Nouveaux engagements et modifications 2024	3 321 058	2 578 024
Versements effectués durant l'exercice 2024	3 327 768	3 195 075
Reliquats déduits de versements 2024	0	0
Solde des soutiens financiers au 31/12/24	130 988	3 169 655

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Legs et donations après clôture

En 2025, l'association a accepté, pour le moment, 3 legs pour une valeur globale de 8 490 €.

Evènements postérieurs à la clôture

La 22^{ème} édition du Dîner de la mode a eu lieu le 30 janvier 2025 permettant de collecter 705 000 €.

Le Sidaction Médias 2025 a eu lieu les 21, 22 et 23 mars avec un niveau de collecte équivalent à l'édition 2024.

L'association est vigilante à l'égard des effets résultant de l'incertitude économique et géopolitique.

Compte de résultat par origine et destination de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	13 642 424	13 642 424	14 518 393	14 518 393
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénat	13 642 424	13 642 424	14 518 393	14 518 393
- Dons manuels	11 097 555	11 097 555	11 105 066	11 105 066
- Legs, donations et assurances-vie	1 259 266	1 259 266	2 037 981	2 037 981
- Mécénat	1 285 603	1 285 603	1 375 347	1 375 347
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 012 132		746 316	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	16 260		16 260	
2.2 - Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	434 349		394 864	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	561 523		335 192	
3 - Subventions et autres concours publics	3 678 234		2 717 610	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0	24 943	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS	18 332 790	13 642 424	18 007 262	14 518 393
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	12 703 303	9 153 557	11 931 867	9 171 348
1.1 - Réalisées en France	8 148 100	7 835 090	8 114 962	7 737 523
1.1.1 - Actions réalisées par l'organisme	3 517 288	3 260 183	3 500 845	3 238 827
1.1.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 630 811	4 574 907	4 614 117	4 498 696
1.2 - Réalisées à l'étranger	4 555 203	1 318 467	3 816 904	1 433 824
1.2.1 - Actions réalisées par l'organisme	2 664 526	670 796	1 976 874	433 635
1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	1 890 677	647 670	1 840 030	1 000 190
2 - Frais de recherche de fonds	3 433 929	3 065 168	3 749 313	3 460 639
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	3 362 825	3 065 168	3 662 016	3 460 639
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	71 103	0	87 297	0
3 - Frais de fonctionnement	1 276 220	759 460	1 238 013	909 163
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	0	0
5 - Impôt sur les bénéfices	72 419		41 010	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	17 485 870	12 978 186	16 960 202	13 541 150
EXCEDENT OU DEFICIT	846 920	664 238	1 047 060	977 244

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	372 559	372 559	425 700	425 700
- Bénévolat	67 476	67 476	69 691	69 691
- Prestations en nature	280 889	280 889	345 932	345 932
- Dons en nature	24 193	24 193	10 077	10 077
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	1 134 121		952 465	
3 - Concours publics en nature	0		15 679	
- Prestations en nature	0		0	
- Dons en nature	0		15 679	
TOTAL DES PRODUITS	1 506 680	372 559	1 393 845	425 700
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	175 611	24 193	165 524	10 077
- Réalisées en France	137 130	24 193	129 539	10 077
- Réalisées à l'étranger	38 481	0	35 984	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 321 894	348 366	1 218 937	415 624
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	9 175	0	9 385	0
TOTAL DES CHARGES	1 506 680	372 559	1 393 845	425 700

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2024	Exercice 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	9 153 557	9 171 348
1.1 - Réalisées en France	7 835 090	7 737 523
1.1.1 - Actions réalisées directement	3 260 183	3 238 827
1.1.2 - Versements à d'autres organismes	4 574 907	4 498 696
1.2 - Réalisées à l'étranger	1 318 467	1 433 824
1.2.1 - Actions réalisées directement	670 796	433 635
1.2.2 - Versements à d'autres organismes	647 670	1 000 190
2 - Frais de recherche de fonds	3 065 168	3 460 639
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	3 065 168	3 460 639
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	0	0
3 - Frais de fonctionnement	759 460	909 163
TOTAL DES EMPLOIS	12 978 186	13 541 150
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	664 238	977 244
TOTAL	13 642 424	14 518 393

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2024	Exercice 2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Ressources liées à la générosité du public	13 642 424	14 518 393
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénats	13 642 424	14 518 393
- Dons manuels	11 097 555	11 105 066
- Legs, donations et assurances-vie	1 259 266	2 037 981
- Mécénats	1 285 603	1 375 347
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	13 642 424	14 518 393
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	13 642 424	14 518 393

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	977 244	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	664 238	977 244
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 641 482	977 244

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024	Exercice 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	24 193	10 077
- Réalisées en France	24 193	10 077
- Réalisées à l'étranger	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	348 366	415 624
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
TOTAL	372 559	425 700

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024	Exercice 2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	372 559	425 700
- Bénévolat	67 476	69 691
- Prestations en nature	280 889	345 932
- Dons en nature	24 193	10 077
TOTAL	372 559	425 700

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2024	Exercice 2023
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0	0
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0	0

Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat.

A - Note sur les charges/emplois

La présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 17 485 870 €, celles-ci sont classées par destination.

1 – Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France,
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 3 517 288 € et se décomposent comme suit :

- 1 139 818 € pour la coordination de l'Appel à Projets Associatif France, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en France métropolitaine et d'outre-mer mais également pour le plaidoyer, l'analyse des données et l'appui des partenaires associatifs français sur les thématiques « Milieu pénitentiaire » et « Minorités sexuelles »,
- 570 427 € pour la coordination de l'Appel à Projets Scientifique et Médical, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés pour la Recherche mais également pour le plaidoyer sur ce domaine et l'appui des partenaires français en « Recherche opérationnelle »,
- 1 807 043 € pour l'information, la sensibilisation et les opérations d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne TransversalMag, le journal Ensemble, les événements comme le Sidaction Médias, la Marche des Fiertés ou lors de la journée mondiale de lutte contre le sida ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions :
Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation :
Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.
- Les frais indirects des actions réalisées :
Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m² de bureaux utilisés par programme, mission et projet.
Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

Soutien aux associations et leurs bénéficiaires	2 381 002 €
- Appel à Projets France	2 361 097 €
- Urgences	19 905 €
Recherche scientifique et médicale	2 249 809 €
- Appel à Projets Jeunes Chercheur·euse·s	874 704 €
- Appel à Projets Aides aux Equipes	1 318 514 €
- Projets de Recherche Opérationnelle	56 591 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida en France est de 4 630 811 €.

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les programmes réalisés par Sidaction à l'International (Afrique et en Europe de l'Est) s'élèvent à 2 664 526 € et comprennent :

- la coordination de l'Appel à Projets International,
- le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en Afrique et en Europe de l'Est,
- le plaidoyer et l'analyse des données,
- l'appui des partenaires associatifs internationaux sur les thématiques « Milieu pénitentiaire », « Continuum des soins », « Enfants, jeunes / adolescents » et « Minorités sexuelles »,
- l'appui des partenaires internationaux en « Recherche opérationnelle »,
- la Plateforme ELSA, réseau hébergé par Sidaction et composé de 4 membres (Solthis, Solidarité Sida, le Planning Familial et Sidaction).

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

- Appel à Projets International	1 822 672 €
- Urgences	26 540 €
- Projets de Recherche Opérationnelle	41 320 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida à l'international est de 1 890 677 €.

2 – Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3 433 929 € et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public,
- Frais de recherche d'autres ressources.

2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation des événements Sidaction Médias, Dîner de la mode, ...), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateur·trice·s (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction Médias a engendré des coûts à hauteur de 898 424 €, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (480 071 €).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de 3 362 825 €. Ils se décomposent, en plus des 898 424 € des coûts d'organisation du Sidaction Médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public par courrier ou en face à face (1 081 024 €),
- coûts d'appel à la générosité du public par internet (282 926 €),
- coûts de gestion des dons et de relation avec les donateurs et donatrices (364 644 €),
- coûts d'organisation d'événements autres que le Sidaction Médias (467 820 €),
- coûts de traitement des legs et de communication auprès des notaires et du grand public (88 349 €).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (134 541 €).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à 45 098 € et se composent de la répartition des frais de loyers et charges des bureaux.

2.2 – Frais de recherche d'autres ressources

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de nouveaux partenariats, aux opérations régionales et à la boutique.

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 71 103 € dont 68 770 € consacrés aux opérations régionales, 1 746 € pour la boutique et 587 € pour les droits d'auteurs.

3 – Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateur·trice·s, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires).

Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1 276 220 €.

5 – Information sur l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2024 calculé et provisionné par Sidaction correspond à 72 419 €. Cette charge 2024 n'est pas issue de ressources collectées auprès du public.

B - Note sur les affectations par destination des charges issues des produits collectés auprès du public

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement.

L'affectation est réalisée de façon spécifique en fonction du type de produits et de ce qu'ils financent. Les produits non liés à la générosité du public et les subventions sont directement retirés de l'affectation des charges issues des produits collectés auprès du public. Il est donc procédé par exclusion pour obtenir l'affectation par destination des charges issues des produits collectés auprès du public.

Les ressources finançant les programmes font l'objet d'une convention de financement et nécessite un suivi précis en termes d'emploi et spécifique en comptabilité analytique.

La présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de 12 978 186 €, ceux-ci sont classés également par destination.

1 – Missions sociales financées par la générosité du public

Pour l'année 2024, les missions sociales financées par la générosité du public représentent 9 153 557 €.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 3 260 183 € soit :

- 991 655 € pour le soutien aux associations et à leurs bénéficiaires,
- 570 427 € pour l'appui aux actions de recherche scientifique et médicale,
- 1 698 101 € pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 4 574 907 € soit :

- 2 380 684 € pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 2 194 223 € pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 670 796 €.

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 647 670 €.

2 – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2024, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 3 065 168 €.

3 – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 759 460 €.

C - Note sur les produits/ressources

Le CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de 18 332 790 €.

Le CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de 13 642 424 €.

1 – Information sur les produits liés à la générosité du public

Durant l'exercice 2024, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter 13 642 424 € auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. ».

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

1.2 – Information sur les dons, legs et mécénat

Dons manuels :

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 11 097 555 € et se décomposent comme suit :

- 5 117 357 € proviennent de prélèvements automatiques grâce, entre autres, à des opérations de streetmarketing ou de télémarketing, contre 4 981 692 € au cours de l'année 2023 (soit une hausse de 3 %),
- 3 443 432 € sont issus des opérations de marketing direct courrier ou du dispositif téléphonique 110 et sms, contre 3 691 430 € sur 2023 (soit une baisse de 7 %),
- 2 442 021 € proviennent de la collecte en webmarketing sur toute l'année 2024 contre 2 383 931 € en 2023 (soit une hausse de 2 %),
- 58 146 € ont été collectés lors d'événements comme le Dîner de la mode ou les Chefs solidaires.
- 23 539 € sont issus de partenariats bancaires qui permettent aux clients de la Société Générale et de BNP Paribas de faire des dons à Sidaction,
- 13 061 € ont été collectés lors d'opérations régionales autour du Sidaction Médias ou du 1^{er} décembre.

Ces opérations ont utilisé le fichier des donateur-trice-s issu des campagnes de collecte de fonds menées par Sidaction de 1994 à 2024. Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Sidaction se conforme également au Règlement Général sur la Protection des Données, règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Legs, donations et assurances vie :

Au cours de l'année 2024, les legs, donations et assurances vie s'établissent à 1 259 266 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	928 850
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	917 403
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	3 169
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	314 049
Total Produits	2 163 470
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 169
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	901 036
Total Charges	904 205
Solde de la rubrique	1 259 266

Mécénats :

Les mécénats ont rapporté 1 285 603 € sur l'exercice 2024 avec :

- les maisons du milieu de la mode ayant participé au Dîner de la mode pour 630 000 €,

- les chaînes de télévision ayant cédé des recettes publicitaires ou ayant attribué des gains de jeux télévisés pour un total de 401 300 €,
- la société Yves Saint Laurent ayant financé une partie des projets portés par les partenaires associatifs français de Sidaction pour 112 426 €,
- le laboratoire pharmaceutique ViiV Healthcare ayant participé à l'Université des Jeunes Chercheur-euse-s pour 35 000 € et au 1^{er} décembre pour 5 000 €,
- le laboratoire pharmaceutique Gilead Sciences ayant participé au TransversalMag pour 10 000 €,
- les entreprises ayant fait un don lors d'opérations de marketing direct ou de webmarketing pour 55 470 €.
- les sociétés ayant participé aux opérations régionales et aux Chefs Solidaires pour un total de 21 387 €,
- BNP Paribas et la Société Générale ayant contribué aux partenariats bancaires pour 15 020 €.

2 – Information sur les produits non liés à la générosité du public

Les cotisations avec contrepartie représentent 16 260 € dont 15 500 € de cotisations pour la Plateforme ELSA (hébergée par Sidaction) et 760 € de cotisations des membres du Conseil d'Administration.

Les contributions financières sans contrepartie s'élèvent à 434 349 € et se décomposent comme suit :

- 105 625 € provenant des partenariats dans le cadre de l'organisation du Sidaction Médias,
- 178 799 € d'opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d'arrêt,
- 76 313 € collectés lors d'événements comme le Dîner de la mode ou les Chefs solidaires,
- 29 758 € provenant d'opérations de marketing direct ou de partenariats divers,
- 43 854 € de contributions financières aux programmes provenant du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté et de la Grande Loge de France pour un projet de Recherche (29 000 €) ainsi que de la Fondation de France et de Coordination Sud pour les actions de la Plateforme ELSA (14 854 €),

Les autres produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 561 523 € et se décomposent en :

- 9 939 € de ventes de biens dont 7 582 € provenant de la boutique et 2 357 € pour les opérations régionales,
- 53 728 € de droits d'auteurs et de reproduction collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud et issus notamment d'œuvres de Pascal Obispo et de Colette Magny. Le fonds « Line Renaud » est constitué notamment des ressources des albums, avec la vente et les droits d'auteurs,
- 44 095 € de produits de gestion dont 26 904 € de restitutions de la part de nos partenaires et 17 191 € de produits de gestion courante,
- 453 761 € de produits financiers dont 313 418 € provenant de comptes à termes et de livrets, 139 878 € provenant de titres de placement et 465 € provenant de gains de change sur des virements à l'International.

3 – Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2024, nous avons comptabilisé les subventions suivantes pour un montant total de 3 678 234 € dont :

- 2 089 916 € de l'AFD pour le programme TREMPLINS,
- 307 151 € de l'AFD pour le programme Concert'Action 2 de la Plateforme ELSA,

- 90 000 € de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral,
- 31 000 € du Ministère de la Justice (DAP) pour le programme Milieu carcéral,
- 213 140 € de La Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud au Burundi, Petit Paris Bucarest en Roumanie et pour la Plateforme ELSA,
- 555 757 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme concernant les enfants et les adolescent-e-s,
- 301 051 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme sur la santé sexuelle et reproductive,
- 68 423 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme en plaidoyer,
- 19 000 € de la DRFIP,
- 2 796 € de collectivités locales.

D - Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet d'identifier les contributions volontaires dont bénéficient Sidaction au cours de l'année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité.

La gouvernance de Sidaction repose sur le Conseil d'Administration composé d'acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

Ces différents bénévoles sont sollicités directement par Sidaction selon leurs compétences et/ou fonctions, leur action n'est donc pas considérée comme liée à la générosité du public. Seul le temps passé par les bénévoles pour répondre au dispositif téléphonique lors du Sidaction Médias est considéré comme issu de la générosité du public car un appel à la mobilisation est réalisé.

Une partie des prestations dont bénéficie Sidaction ne sont pas facturées et font l'objet d'une contribution volontaire en nature.

Lorsque cette prestation est issue d'une consultation élargie et que le prestataire n'est pas identifié spécifiquement à l'avance, nous considérons que la prestation en nature est liée à la générosité du public. En revanche, lorsque le prestataire est également partenaire de l'événement pour lequel il offre ses prestations, nous considérons que la prestation en nature n'est pas liée à la générosité du public. C'est le cas des partenaires médias pour le Sidaction Médias par exemple, ils sont associés directement à l'événement.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 506 680 €. Elles sont affectées en fonction de leur destination :

- 175 611 € aux missions sociales dont :
 - 137 130 € réalisées en France (67 719 € pour la participation bénévole des membres du Comité France, 33 415 € pour la participation bénévole des membres du Comité Scientifique, 11 803 € pour la participation bénévole d'experts à différents programmes ainsi que 24 193 € pour le don de matériel de prévention),
 - 38 481 € réalisées à l'étranger pour la participation bénévole des membres du Comité International.
- 1 321 894 € à la recherche de fonds dont :
 - 64 831 € pour le Dîner de la mode (8 893 € de participation de bénévoles à l'organisation et 55 939 € de prestations en nature),
 - 1 163 147 € pour le Sidaction Médias (1 104 563 € de prestations en nature et 58 584 € de bénévolat),
 - 93 917 € pour des prestations en nature sur d'autres opérations de collecte.

- 9 175 € au fonctionnement pour la participation bénévole des membres du Conseil d'Administration.

Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

Les contributions volontaires en nature de 1 506 680 € sont également réparties selon leur origine :

- 372 559 € liés à la générosité du public dont :
 - 67 476 € de bénévolat (8 893 € pour le Dîner de la mode et 58 584 € pour le Sidaction Médias),
 - 280 889 € de prestations en nature (131 034 € pour le Sidaction Médias, 55 939 € pour le Dîner de la mode et 93 917 € pour d'autres opérations de collecte),
 - 24 193 € de dons en nature.
- 1 134 121 € non liés à la générosité du public dont :
 - 160 592 € de bénévolat (9 175 € pour le Conseil d'Administration, 67 719 € pour le Comité France, 38 481 € pour le Comité International, 33 415 € pour le Comité Scientifique et 11 803 € pour les expertises sur différents programmes),
 - 973 529 € de prestations en nature pour le Sidaction Médias correspondant à la diffusion de la campagne par l'ensemble des chaînes participantes.

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 3 300 643 €.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2024, pour 2 420 952 € de financements associatifs. Les décaissements ont été de 2 382 502 € en 2024 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2024 s'établit à 42 850 €.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2024, pour 1 677 918 € de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et recherches opérationnelles. Les décaissements se sont élevés à 2 249 809 € en 2024 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2024 s'établit à 3 081 517 €.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2024, pour 1 800 212 € de financements.

Les décaissements se sont élevés à 1 890 532 € en 2024 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2024 s'établit à 176 276 €.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

FINANCEMENTS 2024	Solde restant à verser au 01/01/2024	Nouveaux engagements et modifications 2024	Versements effectués en 2024	Reliquats déduits de versements	Solde restant à verser au 31/12/2024
- Appel à projets Aide aux malades / Prévention	4 400	2 386 047	2 347 597	0	42 850
- Bailleurs externes	0	15 000	15 000	0	0
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	19 905	19 905	0	0
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	0	0	0	0	0
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	4 400	2 420 952	2 382 502	0	42 850
- Appel à Projets Prise en Charge Globale	0	1 646 172	1 646 172	0	0
- Bailleurs externes	210 500	127 500	176 500	0	161 500
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	26 540	26 540	0	0
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	56 096	0	41 320	0	14 776
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	266 596	1 800 212	1 890 532	0	176 276
- Appel à projets Jeunes Chercheurs	1 535 115	725 989	874 704	0	1 386 400
- Appel à projets Aides aux Equipes de Recherche	2 056 512	951 929	1 318 515	0	1 689 927
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	61 781	1	56 591	0	5 190
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 653 408	1 677 918	2 249 809	0	3 081 517
TOTAL FINANCEMENTS 2024	3 924 404	5 899 082	6 522 843	0	3 300 643

Engagements sur 2025	2 371 179
Engagements sur 2026	798 271
Engagements sur 2027	131 193

Notes sur l'Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger

L'Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger (EAR) est un état financier qui doit être tenu par les organismes qui reçoivent des avantages et ressources provenant, directement ou indirectement, de l'étranger.

Celui-ci se matérialise par un tableau listant l'ensemble des avantages et ressources reçus au cours de l'exercice en provenance d'Etats étrangers, de personnes morales étrangères ou de personnes physiques non-résidentes en France.

Les avantages et ressources sont classés pour chaque Etat par ordre chronologique en fonction de la date d'encaissement, et pour ceux en nature en fonction de la date de leur acquisition effective ou de la période durant laquelle ils sont accordés. Pour les versements en numéraire, il doit être précisé le mode de paiement et le montant.

Le tableau suivant correspond à une version synthétique de l'EAR en lieu et place de la version détaillée qui est cependant mise à la disposition du public pour consultation au siège de Sidaction ou sur son site internet.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Afghanistan	30
Afrique du Sud	10
Algérie	89
Allemagne	6 104
Australie	6
Autriche	200
Belgique	8 854
Burundi	20
Canada	611
Chine	20 144
Congo	48
Côte d'Ivoire	5
Danemark	60
Equateur	45
Espagne	1 527
Etats-Unis	23 705
Gabon	145
Grèce	50
Grenade	30
Guinée	10
Indonésie	96
Irlande	1 025
Israel	480
Italie	24 819
Japon	120
Luxembourg	3 676
Maroc	740
Monaco	9 105
Pays-Bas	1 065 823
Portugal	440
République tchèque	189
Royaume-Uni	6 432
Sénégal	216
Singapour	120
Slovénie	150
Suède	65
Suisse	4 114
Surinam	80
Thaïlande	50
Togo	50
Tunisie	55
Turquie	190
Ukraine	5
Vietnam	100
TOTAL	1 179 832